



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Liste de diffusion : représentant·e·s régionaux des clubs et représentants des licencié·e·s individuel·le·s
Ligues régionales, conseil exécutif, chargé·e·s de mission, membres d'honneur, professionnel·le·s

Le présent compte-rendu a été adopté par les représentants ayant participé à l'assemblée générale du 20 avril 2024, par l'intermédiaire d'un vote électronique à distance du 30 juillet 2024, conformément à l'article 3.2.10 des statuts.

ORDRE DU JOUR

Samedi 20 avril 2024

13h00 *Accueil et émargement*

14h00 *Ouverture de l'assemblée générale*

Election à la présidence de séance

Hommages

Rapport d'activités 2023

Rapport du trésorier général : comptes annuels 2023

Rapport des commissaires aux comptes

Approbation des comptes annuels 2023

Affectation du résultat de l'exercice

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes

Bilan d'activité de la commission éthique et déontologie

Questions diverses

17h40 *Clôture de l'assemblée générale*

PARTICIPATION

Ligues régionales

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Licenciés individuels

Jean-Marc Serfaty

Conseil exécutif

Présents : Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Benoit Laurent, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Excusés : Henri Guermont, Jules Harduin



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Membres d'honneur

Présents : Jean-François Aninat (vice-président d'honneur), Hélène Bussolino (membre d'honneur), Pierre Chatellier (vice-président d'honneur), Bruno Lafitte (membre d'honneur), Paul-André Tramier (président d'honneur)

Excusé : Michel Deschamp (vice-président d'honneur)

Professionnels

Céline Berton (directrice administrative et financière), Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou, Sophie Chevalley, Emilie Coconnier (responsable administrative), Dorothee Fortin-Mouillaud (directrice Communication & Marketing), Enzo Hollville, Karine Lévêque, Sébastien Motard (responsable financier), Océane Richeton, Éric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur Performance sportive)

Invité

Erik Boulois (CAC)

Quorum

Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 25% des voix, soit 180 voix.

Nombre de représentants présents : 85/137

Nombre de représentants présents ou représentés : 113/137

Nombre de voix présentes : 475/718 dont 28 procurations représentant 147 voix

Le nombre de voix présentes étant de 622, soit 86,6%, le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.

Ouverture de l'assemblée générale

Le président, Yohan Penel, souhaite la bienvenue et remercie les nombreux participants à cette dernière assemblée générale de l'olympiade, la 6^{ème} en 11 mois, la 9^{ème} de la mandature. Il remercie les équipes qui ont organisé ces 6 assemblées générales. Il rappelle la diffusion en direct de cette assemblée générale sur la chaîne YouTube de la FFBaD. Il donne ensuite la parole au président du CNOSF, David Lappartient, qui s'exprime par l'intermédiaire d'une vidéo.

Intervention de David Lappartient, président du CNOSF

David Lappartient s'excuse de ne pas pouvoir participer à cette assemblée générale en ligne. Le président du CNOSF salue le dynamisme de la FFBaD, l'un des sports les plus pratiqués au niveau scolaire. Il observe un développement des équipements et de la pratique chez les jeunes. Il souligne les résultats exceptionnels du badminton français. Le CNOSF est pleinement tourné vers les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il est convaincu de la réussite de ces Jeux. Les 32 fédérations olympiques seront représentées par plus de 560 athlètes, et il encourage, toutes et tous, à supporter les équipes de France.

2024 sera également une année particulière puisque le 24 juillet verra la désignation du site hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 et les Alpes françaises sont candidates. Il espère que nous serons choisis afin de poursuivre cette aventure olympique. Le président du CNOSF salue l'engagement des clubs et des bénévoles qui essaient de faire en sorte que le sport soit une grande cause nationale et formule le vœu que nous continuions à développer le sport fédéré en France.

Il souhaite une bonne assemblée générale à tous.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Avant d'ouvrir l'assemblée générale, Yohan Penel invite les représentants présents à se connecter sur l'application de vote et explique le fonctionnement des votes électroniques.

Yohan Penel annonce que l'assemblée générale peut délibérer valablement, le quorum étant largement dépassé. Un vote test a lieu.

Election à la présidence de séance

Le président propose Sandrine Mouillon, secrétaire générale de la FFBaD, comme présidente de séance. Il précise qu'il s'agit d'un vote à bulletin secret à la majorité des voix exprimées.

1/ La proposition d'élection de Sandrine Mouillon en tant que présidente de séance est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 102 votants – 567 voix totales, 561 voix exprimées

Pour : 501 (89.3%) / Contre : 60 (10.7%) / Abstentions : 6

La proposition est adoptée à la majorité.

La présidente de séance, Sandrine Mouillon, remercie les votants de la confiance qui lui est accordée.

Elle rappelle que le compte-rendu de l'assemblée générale des 02 et 03 mars sera prochainement envoyé aux représentants présents pour qu'ils puissent soumettre leurs modifications, puis il leur sera soumis par vote électronique pour être validé.

Elle présente, ensuite, l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Hommages

Le président Yohan Penel rend hommage aux personnes disparues :

- Raymond Hermier, pionnier du badminton français, à l'origine de la fondation de la fédération sous sa nouvelle formule en 1979. Il en a été administrateur jusqu'en 1992, créateur d'un club au Havre, ancien élu du comité 76 et ancien président de la ligue de Haute-Normandie.
- Alain Fabre, ancien président du comité 06, élu à la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la ligue Occitanie, arbitre, juge-arbitre, juge de ligne.
- François Beurier, arbitre, ancien secrétaire général du club de Carrières-sur-Seine.
- André Delbreilh, ancien président du Volant Club Toulousain, créateur du Volant d'Or, un des premiers tournois internationaux en France.
- Guy Roussette, trésorier de la commission badminton sourd, président de l'association de sourds de Caen et du Calvados.
- Franck Van Cleemput, ancien trésorier du club de Marchiennes, ancien administrateur du comité 59.
- Antoine Friconneau, jeune arbitre du club de Challans.
- Yvon Henseval, ancien trésorier du club d'Anet Bu.
- Benoit Biichlé, président du Badminton Club Salinois.
- Joël Gauvin, ancien président de la ligue de La Réunion et créateur de deux clubs à La Réunion.
- Eddy Baetens, fondateur du club des Bordes.
- José Teixeira, ancien président du club de Castelnaudary, ancien élu de la ligue Occitanie.

En leur nom, Yohan Penel propose d'observer une minute de silence. Il adresse à leur famille toutes les pensées de solidarité de la part des participants à l'assemblée.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
20 avril 2024 (visioconférence)

Rapport d'activités

En introduction de ce rapport d'activités, une vidéo rétrospective de l'année 2023 est projetée.

Rapport du directeur général, Eric Salanoubat

2023 a été une année difficile qui nous fait nous interroger sur un certain nombre de points :

- La nécessité de **mieux définir le rôle de chacun**, entre les bénévoles, les élus, les professionnels dans les commissions,
- La nécessité d'**améliorer les processus** et les **relations avec les territoires**.

Cette année a également montré qu'il n'y avait pas toujours d'*a priori* positif sur les actions menées. L'activité administrative a été très dense en 2023, avec 9 conseils exécutifs et 4 assemblées générales en 7 mois. Eric Salanoubat en profite pour remercier les équipes qui ont travaillé sur l'organisation de ces réunions.

Les **difficultés financières** ont impacté tous les secteurs, mais cela n'a pas empêché l'engagement sans faille de l'ensemble des équipes qui ont tout fait pour servir la fédération et faire en sorte qu'elle continue à avancer.

Sur le plan des ressources humaines, l'année a été **stable**. La fédération enregistre une création de poste à la « vie sportive » ainsi qu'un départ non remplacé, et deux remplacements pour le secteur « événementiel ».

Eric Salanoubat évoque quelques faits marquants de 2023 :

- La **modernisation du siège fédéral**, en termes de mobilier et d'espaces partagés avec l'utilisation du co-working. Cette transformation a permis de passer de 35 à 55 postes, et de générer des ressources pour la fédération grâce à la location d'un espace à l'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport (ANPSS).
- Le **nouveau site Internet** de la fédération qui, même s'il a démarré en 2024, a été préparé en 2023. Il remercie les équipes qui ont travaillé sur la mise en place de ce site.
- La campagne des **terrains de AirBadminton** : la fédération a permis à 25 organisations d'avoir des terrains de AirBadminton grâce à un financement ANS/FFBaD.
- Des **records** sur l'événementiel :
 - Les championnats de France élite à Rennes ont généré plus de 12 000 billets édités, signe du succès que peut rencontrer le badminton ;
 - Les Yonex IFB à Rennes également, où le record de billetterie a été battu avec 22 000 billets.
- Les **partenariats**, qui sont un levier important par rapport à la situation financière de la FFBaD : la fédération a signé avec plusieurs partenaires, notamment le groupe Zenitude pour l'organisation des assemblées générales et conseils exécutifs.
Pour 2024, la fédération a signé un accord de partenariat avec le groupe Emeria qui va permettre des opérations de regroupement des équipes de France à Dinard, et avec Hyundai pour la mise à disposition de deux véhicules de service aux couleurs de la fédération.

Avec les Jeux olympiques et paralympiques qui arrivent, il formule le souhait que cela profite à la promotion du badminton. L'année 2023 doit permettre aux professionnels de rebondir et de continuer à servir la fédération dans l'intérêt de tous et des amoureux du badminton.

Rapport du directeur technique national, Jérôme Careil

Le DTN revient sur les éléments notables de l'année 2023 :

- **Éléments transversaux** :
 - Augmentation du plancher des CTS,
 - Ajustements dans le positionnement de certains CTS,
 - Un nouveau statut de DTN adjoint,



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

📣 Performance sociale :

- Finalisation des supports scolaires,
- Expérimentation d'un nouveau format de sensibilisation des personnes en situation de handicap au badminton et des clubs à l'accueil de ces personnes « impulsion parabad »,
- Convention avec la direction pénitentiaire – augmentation du nombre de tournois mis en place entre clubs et établissements pénitentiaires,

📣 Formation :

- Création des premières capsules vidéo pour les formations,
- Accompagnement des directeurs et directrices de ligue dans leur parcours de formation,
- Parcours de formation pour les agents de développement,
- Fin de formation DEJEPS-SHN pour 4 athlètes : Qi Xuefei, Eloi Adam, Thomas Rouxel, Samy Corvée,

📣 Vie sportive :

- Refonte des compétitions fédérales jeunes,
- Collaboration plus poussée avec les disciplines associées,
- Expérimentation joueurs ultramarins autorisés (JUA),
- Prise en compte des nouveaux formats de pratique,
- Déploiement de terrains de AirBadminton,

📣 Relations avec les territoires :

- Positionnement de Vincent Legras sur le pilotage du secteur en remplacement de Olivier Bime,
- Réseau des directeurs accompagné, performant et investi,
- Réseau des agents de développement remobilisé,
- Evolution dans la relation aux territoires ultramarins,

📣 Performance sportive :

- Qualification olympique éreintante, à suspense, mais historique, chez les valides et les para-badistes,
- Des difficultés à contenir le budget chez les seniors,
- Des résultats chez les jeunes, seniors et para-badminton montrant des progrès constants,
- Des difficultés avec le staff de l'INSEP impactant le fonctionnement et le management des joueurs.

Pour conclure, le DTN reconnaît une année 2023 assez troublée et remercie les professionnels pour leur investissement, ainsi que les élus qui accompagnent les secteurs.

Il souligne des avancées significatives dans beaucoup de domaines, même si cela ne va pas aussi vite que souhaité, et des résultats sportifs en progrès, illustrés par les performances historiques aux championnats d'Europe. Le DTN remercie et félicite les joueurs et les équipes pour cette réussite collective.

Rapport du président de la fédération, Yohan Penel

Yohan Penel informe les participants que sa prise de parole va se découper en deux temps : en premier lieu, une analyse de ce qui s'est passé en 2023, qui donnera lieu à un vote et, dans un second temps, un focus sur le bilan de l'olympiade qui se terminera le 14 décembre.

Le président rappelle aux représentants présents que figurent, parmi les documents adressés en amont de l'AG, son bilan personnel 2023 (dépenses, déplacements, prises de parole, contributions) ainsi qu'un bilan intermédiaire de la Performance sociale après 3 ans de déploiement.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

1^{ère} partie – Retour sur l'année 2023

Yohan Penel s'interroge sur différents sujets :

Comment va le monde ?

2023 : l'effroi face à l'horreur du massacre du 7 octobre, l'effroi face à l'horreur des représailles, l'effroi encore et toujours par rapport à ce qui se passe en Ukraine.

Comment va le sport français ?

- D'un côté, un sport en général pointé du doigt pour son entre-soi et son manque de volonté face aux dérives : commission d'enquête parlementaire (62 préconisations), comité national d'éthique (37 préconisations) ;
- D'un autre côté, des éléments qui mettent en avant les bienfaits du sport, comme la « grande cause nationale » (avec une visibilité et des financements), l'héritage des JOP, le co-financement de 1 000 emplois socio-sportifs, dans 10 000 clubs sportifs engagés, au service de 100 000 bénéficiaires : c'est le rôle d'une fédération d'anticiper les évolutions et de permettre aux clubs de saisir les opportunités.

Et désormais, les regards sont tournés vers le nombre de médailles et le classement de la France lors des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Comment va le badminton français ?

Il se porte très bien :

- Des **médailles** mondiales chez les juniors, les vétérans, les para-badistes, chez les sourds et malentendants, en racketlon, des médailles européennes chez les jeunes et chez les seniors (dont les premiers titres de champions européens en 2024) ;
- Une **couverture médiatique** toujours plus grande et une mise en **valeur institutionnelle** – voir à ce titre le bilan de la performance sociale fourni aux participants de l'AG ;
- Une envie de badminton qui se traduit par des records de licences et une émulation par exemple sur Pinterest ;
- Une **trajectoire événementielle** exceptionnelle après les Yonex IFB 2024 dans l'adidas arena et avec la perspective des épreuves olympiques et paralympiques en 2024 et des championnats du monde 2025.

Mais il demeure des inquiétudes fortes dans les clubs sur le **bénévolat, les financements, la professionnalisation et l'accès à des équipements adaptés.**

Comment va la FFBaD ?

La situation est beaucoup plus sombre. Yohan Penel constate que 2023 aura été l'année du « presque » : presque champion d'Europe par équipes mixtes, augmentation de 5 € presque validée, conseil exécutif presque révoqué, un contrat historique avec une plateforme média presque signé.

Il rappelle les aboutissements :

- **Record de licences** (201 837 en 2022/2023) et déjà plus de 207 000 en 2023/2024. Deux clubs sont à féliciter pour les plus fortes progressions : Volant Libre Salisien (64) et Badminton Club Courbevoie (92) ;
- 12 évènements internationaux ;
- Coup de cœur de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France ;
- Lancement du « club avantages pour les licenciés » et du concours « Badminton & Arts » ;
- Evaluation du contrat de délégation avec des retours très positifs du ministère.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Et pourtant, certains propos laissent entendre qu'au niveau institutionnel, l'image renvoyée par la fédération dans beaucoup de domaines auprès du ministère et de l'ANS notamment, est déplorable, ce que nos partenaires ont formellement démenti.

2023 aura été le théâtre d'une quadruple crise :

- 🔊 **Politique** : des tensions extrêmes avec certains présidents de ligue et acteurs du badminton qui ont amené à la première AG de révocation de l'histoire de la FFBaD ;
- 🔊 **Financière** : un déficit historique sur l'exercice 2023 de plus de 1 million d'euros ;
- 🔊 **Idéologique** : des divergences profondes sur le rôle d'une fédération, sur le rôle du sport, sur le rôle des associations, sur la place des aspects non-compétitifs ;
- 🔊 **Structurelle** : une difficulté à faire fonctionner de manière efficiente une structure avec des bénévoles, des salariés de droit privé, des conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFBaD par le ministère des sports, et avec 110 organismes déconcentrés.

Yohan Penel rappelle les annonces faites le 14 septembre dont les promesses ont été tenues :

- 🔊 **Ouverture de 6 sièges au conseil exécutif** : seulement 3 ont été pourvus, faute de candidates ;
- 🔊 **Concertation avec les territoires** : un questionnaire a été transmis pour évaluer la perception de la structure fédérale dans les territoires (avec très peu de réponses, faute d'appui des territoires) et des réunions sont désormais organisées dans les ligues et comités volontaires ;
- 🔊 **Comité de pilotage « budget 2024 »** : ce copil a réuni des bénévoles et des professionnels de la FFBaD et de ligues pour explorer les différentes hypothèses de construction du budget qui a été validé en mars ;
- 🔊 **Audit par l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR)** : rapport rendu à la ministre d'ici l'été ;
- 🔊 Point avec les président·e·s de ligue en amont des conseils exécutifs, sous réserve de disponibilité des documents suffisamment tôt.

Yohan Penel explique que la volonté de changer de paradigme a beaucoup perturbé : passer du mythe de la médaille olympique qui va solutionner toutes les problématiques du badminton (plus de créneaux, plus de gymnases spécifiques, plus de partenariats économiques, plus de clubs qui s'affilient pour *in fine* plus de licenciés) à une nouvelle vision – l'équilibre entre performances sportive et sociale – pour toucher tous les publics, pour illustrer toutes les dimensions du badminton, pour se distinguer des autres sports.

Il explique que, parmi les raisons profondes de la défiance, le positionnement de certains curseurs a perturbé beaucoup d'acteurs :

- 🔊 « Badminton – outil » vs. « Badminton – finalité » : quelle est la raison d'être d'une fédération ? d'un club ?
- 🔊 « Centralisation » vs. « concertation » : qu'est-ce qu'un projet fédéral ? Qui décide et comment ?
- 🔊 « Obligations de moyens » vs. « obligations de résultats » : l'évaluation des décisions à court/moyen/long terme doit rentrer dans la culture fédérale ;
- 🔊 « Professionnalisation des personnes » vs. « professionnalisation du fonctionnement » : les procédures sont difficiles à poser et à faire appliquer, l'articulation entre l'expertise d'usage des bénévoles et l'expertise de compétences des professionnels est difficile à trouver.

Yohan Penel reconnaît que l'équipe dirigeante actuelle aura été perfectible sur :

- 🔊 Le respect des temporalités, avec beaucoup de décisions prises tardivement et une mauvaise priorisation des dossiers ;
- 🔊 Le « faire savoir », qui n'est pas propre à cette olympiade ;
- 🔊 L'instabilité politique ;
- 🔊 Le suivi d'avancement des projets.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Il explique que son équipe a agi avec un engagement total, le souci de la cohérence au service d'une croyance forte : « le badminton a un formidable pouvoir, la communauté du bad regorge d'incroyables talents ».

Yohan Penel termine cette partie par un souhait : « Utilisons tous ces enseignements, loin des leçons données par certains acteurs historiques qui résument la situation à « il ne fallait pas élire des jeunes inexpérimentés », « la performance sociale a coulé la fédé », ... pour construire ensemble un avenir apaisé tout en restant ambitieux pour notre sport, parce qu'il le mérite. **L'Esprit Bad, c'est aussi savoir se réunir autour de ce qui nous rassemble, la passion du badminton.** »

Aucune question ni remarque n'étant émise, la présidente de séance propose de procéder à l'évaluation du rapport politique 2023.

2/ Le rapport politique de 2023 est proposé à l'évaluation de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 104 votants – 579 voix totales, 542 voix exprimées

Excellent	: 111	20.5%
Très bien	: 99	18.3%
Bien	: 100	18.5%
Assez bien	: 62	11.4%
Passable	: 100	18.5%
Insuffisant	: 70	12.9%
Non-votants	: 37	

2^{ème} partie – Retour sur le mandat 2021-2024

En termes de licences :

- 👉 Une stagnation a été observée pendant les années 2010, suivie d'une baisse liée à la crise sanitaire, puis une croissance importante ces trois dernières saisons.
- 👉 Un bond dans les prises de licences est toujours observé les saisons post Jeux Olympiques, ce qui augure de belles perspectives pour 2024.
- 👉 Une étude est parue récemment sur la comparaison des fédérations olympiques concernant les critères d'âge médian et de taux de féminisation. On remarque un âge médian plus élevé des badistes que dans la plupart des autres disciplines, ce qui souligne l'universalité de notre sport.
- 👉 Par ailleurs, dans le rapport n°7 de l'observatoire fédéral de l'emploi et de la formation, une étude a été menée sur la fidélisation des licenciés, selon différents critères. On observe un décrochage important entre les compétiteurs et les non-compétiteurs, qui vient récompenser le travail des équipes fédérales pour étoffer les services aux compétiteurs (offre de compétitions, stages, logiciels, classement, ...) mais démontre aussi qu'il est temps que la fédération développe de nouveaux outils pensés pour des publics non-compétiteurs basés sur le jeu, le plaisir, le collectif. Le taux de fidélisation d'une saison sur l'autre n'a pas évolué, en restant stable autour de 60%. Il apparaît aussi important de fidéliser que d'attirer de nouveaux pratiquants.
- 👉 En ce qui concerne le nombre d'associations affiliées, il n'y a pas d'évolution notable, même si ce constat est à tempérer compte tenu de nombreuses fusions de clubs. On notera que le nombre moyen d'adhérents par club est passé de 96 en 2018/2019 à 107 aujourd'hui.

En termes de structuration :

A la suite de la validation de la trajectoire d'investissement, 2022 a marqué une vraie évolution dans la capacité de la fédération à avoir une réponse professionnalisée au portage des différents dossiers.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Une des **problématiques structurelles de fonctionnement** de notre fédération est que se côtoient plusieurs populations : des bénévoles, des salariés de droit privé et des CTS placés par le ministère des sports auprès de la FFBaD. Les chaînes de prise de décision sont complexifiées par cette organisation.

Un point important est que la FFBaD aura connu **5 présidents en 12 ans** entre janvier 2013 et décembre 2024. C'est une **fragilité structurelle préjudiciable** pour notre fédération.

Le deuxième frein structurel est d'arriver à **fonctionner tous ensemble avec 110 organismes déconcentrés** (20 ligues et 90 comités).

Le projet fédéral est au cœur de ce fonctionnement. Si la fédération veut être forte par rapport à la concurrence, représentée par les 17 fédérations affinitaires et multisports qui proposent du badminton, les clubs non affiliés, les salles publiques et privées de location de cours et la pratique libre en extérieur, et inverser le ratio entre pratique fédérale et non fédérale, **la fédération et ses organismes déconcentrés doivent se rassembler** autour du projet fédéral.

Yohan Penel explique que l'équipe élue en début de mandat a été accusée de tous les maux, d'être :

- 👉 Trop élitiste quand elle restreint les championnats de France aux tout meilleurs, et trop sociale quand elle parle d'innovation par le badminton ;
- 👉 Trop capitaliste quand elle veut s'inspirer des entreprises à mission, trop gauchiste quand elle affirme que la raison d'être de la FFBaD est de rendre tous ses licenciés épanouis ;
- 👉 Trop faible quand elle stoppe la réforme du Top 12 face à un communiqué de presse de 11 clubs et trop intransigeante quand elle applique les règlements en place ;
- 👉 Trop dogmatique quand elle veut appliquer son projet en cohérence, trop faible quand elle renonce à certains points.

Yohan Penel fait ensuite un focus sur les Yonex IFB qui ont connu deux éditions exceptionnelles en moins de 6 mois, à Cesson-Sévigné en octobre 2023 et à la nouvelle adidas arena en mars 2024.

La question est de savoir si la fédération organise les IFB pour la fête populaire, pour le résultat financier, pour le rayonnement médiatique, pour le rayonnement institutionnel, pour l'expérience spectateur, pour le spectacle, pour l'infrastructure ? La réponse est politique et doit conditionner les choix à venir.

Concernant les clubs

Les élections fédérales 2024 seront un enjeu majeur de cette fin d'olympiade. Yohan Penel en profite pour répondre à la question de Cécile Laforest (NAQU), posée en amont de cette assemblée générale, concernant la communication prévue vers les clubs qui sont pour la plupart très éloignés de la fédération, et ne comprennent pas la plus-value de l'affiliation ni les missions d'une fédération agréée et délégataire, olympique et paralympique. La fédération a 8 mois pour les acculturer à ces différents éléments et faire connaître les différents outils à leur disposition.

Sur cette olympiade, deux outils de mesure d'impact (social et environnemental) ont été lancés dans un quadruple objectif :

- 👉 Anticiper la conditionnalité des subventions ;
- 👉 Outiller les clubs pour mieux se structurer et mieux communiquer ;
- 👉 Mettre les mécènes en confiance dans leurs dons ;
- 👉 Se distinguer des autres clubs locaux aux yeux de la collectivité.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Chantiers

Yohan Penel fait ensuite un point d'avancement des 16 chantiers prioritaires mis en place sur cette olympiade.

Classement	Remise à plat du système de classement qui ne donne pas satisfaction en termes de prévision de résultats et de lisibilité	
Offre de compétitions jeunes et vétérans	Refonte de l'architecture de l'offre de pratique pour les jeunes (CFJ, CEJ, BAC) - enrichissement de l'offre de pratique pour les vétérans (CFV, circuits)	
Réforme du TOP 12	Evolution du format, médiatisation et professionnalisation du TOP 12	
Evolution des labels	Clarification de l'objectif des labels fédéraux, analyse des labels régionaux, enrichissement du catalogue	
Site Internet	Modernisation du site pour en faire le vaisseau amiral de l'ensemble des outils numériques fédéraux	
Filière GEO	Création de différents niveaux selon la complexité de la compétition à organiser - éventuellement en autonomie	
Réforme des textes fédéraux	Prise en compte des engagements du projet et des évolutions de la loi	
Contractualisation avec les ligues	Refonte du dialogue de gestion pour en faire un outil plus léger et plus en cohérence avec le projet fédéral et l'ANS-PSF	
Projet de performance sociale	Equivalent du PPF en matière d'impact positif sur la vie des pratiquants et des territoires	
Fondation	Nouvelle entité pour financer des projets à impact	
CFA	CFA pour accueillir des alternants et collecter la taxe d'apprentissage	
Junior Academy	Nouveau parcours de formation bénévole dédié aux 13-17 ans (jeune dirigeant, jeune OT, jeune encadrant)	
Médiathèque dirigeants	Centre de ressources pour les bénévoles	
Disciplines associées	Intégrer les disciplines associées (licences, parcours HN, OT, outils numériques)	
Maison du badminton	Siège, lieu de pratique, tiers-lieu dédié à l'innovation sociale par le sport, ...	
Héritage des JOP	Utiliser les Jeux pour mettre en valeur le badminton, ses pratiques, son potentiel	

Évaluation

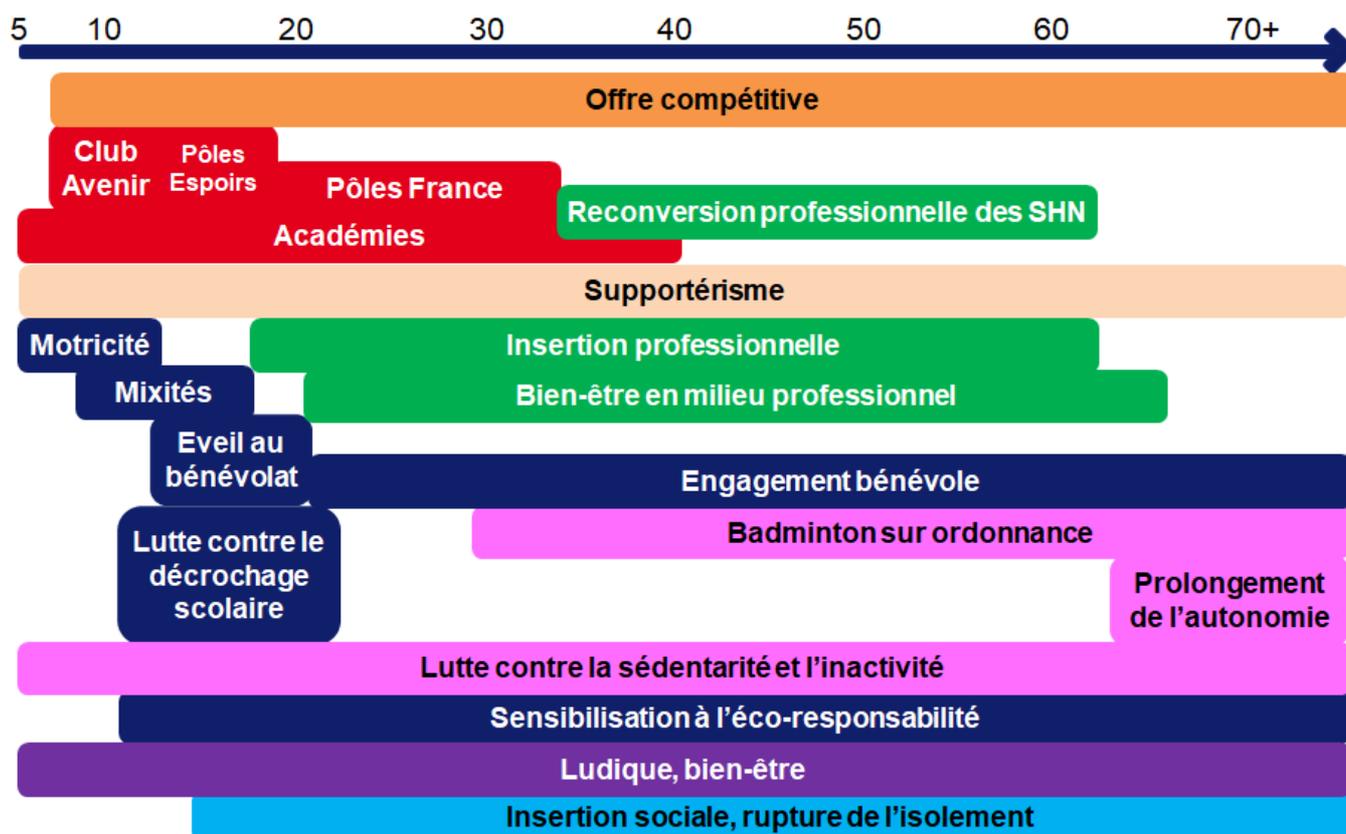
Yohan Penel explique que, sur cette olympiade, il y aura eu du négatif – non-respect des temporalités, cohésion avec les territoires, résultat financier – mais il y a eu aussi du positif avec le rayonnement institutionnel, les résultats sportifs, la trajectoire des licences, qui sont de vraies réussites collectives. Il est donc indispensable de lancer une évaluation objective et partagée de cette olympiade, qui puisse également servir à l'ensemble des ligues et des comités. La lettre de mission et la composition sera lancée prochainement.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
20 avril 2024 (visioconférence)

Yohan Penel termine son intervention sur le schéma de la vision fédérale sous cette olympiade d'un badminton aux multiples pratiques, tout au long de la vie, qui doit être une fierté et un argument vis-à-vis des décideurs publics ou privés.



Yohan Penel regrette que cette raison d'être, le fait de changer les vies grâce au badminton, n'ait pas été inscrite dans les statuts après avoir été approuvée en 2023.

« Quand je vois le sourire de tous ces jeunes qui réussissent en compétition, de tous ces chercheurs d'emploi, de toutes ces personnes malades, ces personnes seniors, de tous ces jeunes de la Junior Academy, ça n'a pas de prix et j'espère qu'il y aura encore beaucoup de sourires à l'avenir dans cette fédération. Je vous remercie pour votre attention. »

Rapport du trésorier général – Comptes annuels 2023

Franck Laurent, trésorier général

En préambule à la présentation des comptes, le trésorier général présente l'équipe financière de la fédération et les entreprises qui l'accompagnent : Lib'Expertise pour la partie expert-comptable et KPMG pour la partie commissaires aux comptes.

Le détail des données est à retrouver dans le [rapport financier](#) mis à disposition des participants en amont de l'AG.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
20 avril 2024 (visioconférence)

Les faits marquants de 2023

- Un record de licenciés (201 837 à la clôture de la saison 2022/2023)
- La délocalisation des Yonex IFB à Rennes, cette compétition représentant un gros investissement pour la fédération, avec un résultat financier historiquement bas
- L'appel à projets « Plan 5 000 équipements » (25 terrains de AirBadminton co-financés)
- L'augmentation des frais d'hébergement et de déplacement (+231 k€ pour l'hébergement et +45 k€ pour le transport) des équipes de France
- Le montant de l'investissement fédéral dans la performance sportive bien au-delà du budget

Evolution du bilan

Les immobilisations

La fédération a un patrimoine net de 1 643 k€.

La trésorerie

La trésorerie s'établit à 4 132 k€ au 31 décembre 2023, en baisse de 1 291 k€ par rapport au 31 décembre 2022.

Les fonds propres

Les fonds propres représentaient 2 888 k€ au 31 décembre 2022. Ils représentent 1 565 k€ au 31 décembre 2023. Les dettes sont sensiblement au même niveau qu'en 2022, de même que pour les produits constatés d'avance.

Résultat

L'ensemble des opérations comptables et financières de l'année 2023 fait apparaître un résultat de l'exercice déficitaire de - 1 323 725 €, qui se décompose comme suit :

SECTEUR	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
ASSOCIATIF	9 390 k€	9 714 k€	- 324 k€
LUCRATIF	1 687 k€	2 458 k€	- 771 k€
FORMATION	+ 455 k€	+ 684 k€	- 229 k€
TOTAL	+ 11 533 k€	+ 12 856 k€	- 1 324 k€

Le budget voté en mai 2023 prévoyait un déficit de - 1 185 k€.

Rapports des commissaires aux comptes

Erik Boulois, commissaire aux comptes KPMG

Erik Boulois fait lecture aux participants des deux rapports : l'opinion sur les comptes clos au 31 décembre 2023 et le rapport sur les conventions réglementées.

Opinion sur les comptes clos au 31 décembre 2023

Erik Boulois certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
20 avril 2024 (visioconférence)

Rapport sur les conventions réglementées

Une convention concernant l'exercice écoulé en application de l'article L612-5 du code de commerce a fait l'objet d'une autorisation préalable à l'assemblée générale.

Il s'agit de la rétribution de Yohan Penel, le président de la fédération, pour un montant de 2 000 euros mensuel net de janvier à décembre 2023. Cette rétribution est en conformité avec le code général des impôts, avec les statuts de la FFBAD, et a été validée par vote du conseil exécutif le 12 janvier 2023.

Approbation des comptes 2023

Avant de procéder au vote des comptes, il est proposé de répondre aux questions.

Intervention n°1 (Pierre Chatellier – NORM) : on ne peut pas passer sous silence cette déroute financière qui va laisser un fardeau à l'équipe qui va suivre. Je ne me vois pas aujourd'hui valider cette déroute et je n'approuverai pas les comptes.

Réponse de Franck Laurent : ce déficit ne satisfait personne. En revanche, le vote porte sur la sincérité des comptes, par sur le fait d'être d'accord avec ce déficit.

Intervention n°2 (Christophe Faulmann – OCCI) : j'ai plusieurs remarques concernant le bilan financier. Concernant l'évènementiel, l'augmentation des dépenses est compensée par l'augmentation des recettes. Concernant la performance sportive, il y a 16% de dépenses en plus par rapport à la prévision, et les recettes n'ont pas du tout suivi, puis il y a 16% de recettes en moins. Sur les JOP de Paris 2024, il y a 8 000 € de dépenses sur les 60 000 € prévus. Et le secteur finances double ses dépenses réalisées par rapport à ce qui était prévu. Cela montre des dérapages inadmissibles. Concernant les territoires, les dépenses ont diminué de 126 000 € et les recettes de 94 000 €.

Réponse de Franck Laurent : sur la partie finances, l'écart vient des partenariats où nous avons prévu environ 400 000 € et nous avons fait un peu plus de 100 000 €. Les deux secteurs qui sont largement déficitaires sont la performance sportive et l'évènementiel.

Complément de Yohan Penel : sur les territoires, il s'agit d'actions qui étaient prévues mais qui n'ont pas été faites, il ne s'agit pas de redistribution. La seule redistribution qui n'a pas eu lieu, c'est une légère diminution de la part variable du dialogue de gestion pour 2023.

Intervention n°3 (Matthieu Souchois – LIFB) : quelles sont les mesures prises pour que le budget 2024 ne soit pas de la même nature que celui de 2023 ?

Réponse de Franck Laurent : l'augmentation du tarif de la licence, votée à l'assemblée générale des 02 et 03 mars 2024, aura un impact de 200 k€ sur les finances de cette année. Le budget comporte également des réductions sur certains secteurs, notamment la performance sportive et les ressources humaines. Le fait que les Yonex IFB aient eu lieu en début d'année nous permettra, après connaissance des chiffres définitifs, de prendre des mesures rapides selon les résultats.

Intervention n°4 (Paul Adam – LIFB) : j'ai une question sur les immobilisations incorporelles. Peut-on en savoir plus sur le logiciel MyCompét qui fait l'objet d'un montant important mais qui n'a pas été mis en service ?

Réponse de Franck Laurent : il a été déprécié à hauteur de 80%. Il reste donc valorisé à hauteur de 20%.

Intervention n°5 (Laurence Le Couëdic – LIFB) : la dernière AG a voté une augmentation du tarif de la licence de 3 € pour éviter un plan de licenciement, sans permettre le développement de projets. L'année dernière, il avait été expliqué que pour maintenir la voilure, il fallait 5€ donc il ne faut pas s'étonner que le résultat soit déficitaire.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Réponse de Yohan Penel : il ne faut pas oublier la trajectoire. L'exercice très largement excédentaire de 2021 nous avait amenés tous ensemble à décider que 2022 et 2023 seraient déficitaires. Le déficit était donc acté. La problématique est l'ampleur de ce déficit. Le budget 2024, voté en mars, rentre déjà « dans les clous ». C'est notre responsabilité de faire en sorte que la situation soit apaisée pour nos successeurs. Les fonds propres auront un peu diminué sur l'olympiade, mais la nouvelle équipe partira avec des fonds propres à peu près équivalents mais avec des ressources humaines plus importantes qu'en début d'olympiade.

Intervention n°6 (Christian Privat – OCCI) : premier point – je suis un peu surpris de voir que les anciens trésoriers, qui ont géré les finances pendant quelques années, ne participent pas pour aider Franck Laurent à expliquer les problèmes. Deuxième point – pour répondre à Laurence Le Couëdic, nous avons voté pour l'augmentation de 3 € pour 2024, et si elle se pose les bonnes questions, elle saura pourquoi les représentants ont voté contre le budget et pourquoi il y a eu une demande de révocation.

Réponse de Yohan Penel : concernant l'absence de Jules Harduin et Audrey Baron, il a été demandé que les postes les plus importants soient ouverts, la demande pour qu'ils ne soient plus sur ces postes a été respectée.

Intervention n°7 (Patricia Corti – GEST) : dans le contexte de restriction budgétaire, comment peut-on continuer à faire des annonces, par exemple le pack création de club ?

Réponse de Franck Laurent : tout n'a pas été coupé. Chaque secteur a proposé des actions et il y a eu des arbitrages par le comité de pilotage finances. Le pack création de club a été, quant à lui, budgété.

Complément de Yohan Penel : certaines actions ont été suspendues en 2024 pour être remises en 2025 grâce à l'augmentation du tarif de la licence.

Intervention n°8 (Didier Jacquemin – LIFB) : quel est le cash disponible ou fonds de roulement aujourd'hui ? Et quels sont les moyens à disposition pour se refaire la santé en termes de trésorerie ?

Réponse de Franck Laurent : les trésoriers précédents avaient demandé la mise en place d'un plan de trésorerie sur l'année et nous arrivons à analyser le cash sur l'ensemble de l'année. Nous savons par, exemple, que notre période basse sera entre le 15 août et le 15 septembre, mais nous aurons la trésorerie nécessaire pour assurer le paiement des salaires sur l'ensemble de l'année ainsi que les autres actions.

3/ L'approbation des comptes annuels 2023 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 104 votants – 579 voix totales, 498 voix exprimées

Pour : 366 (73.5%) / Contre : 132 (26.5%) / Abstentions : 51 / Non-votants : 30

La proposition est adoptée à la majorité.

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Les fonds propres représentaient **2 888 754 €** au 31 décembre 2022.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice (– 1 323 725 €) aux fonds propres qui passent ainsi à **1 565 029 €** au 31 décembre 2023.

4/ L'affectation du résultat de l'exercice est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 104 votants – 579 voix totales, 494 voix exprimées

Pour : 447 (90.5%) / Contre : 47 (9.5%) / Abstentions : 50 / Non-votants : 35

La proposition est adoptée à la majorité.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
20 avril 2024 (visioconférence)

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes

5/ L'approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 104 votants – 579 voix totales, 537 voix exprimées

Pour : 519 (96.7%) / Contre : 18 (3.4%) / Abstentions : 12 / Non-votants : 30

La proposition est adoptée à la majorité.

Bilan d'activité de la commission éthique et déontologie

Paul-André Tramier, responsable de la commission éthique et déontologie

Le détail de l'intervention de Paul-André Tramier est à retrouver dans le [rapport de la CED](#) adressé aux participants en amont de l'AG.

Paul-André Tramier débute son intervention en précisant qu'il s'agit d'une première pour ce bilan puisque c'est une nouveauté des statuts votés lors de la dernière assemblée générale. Il reprecise les modalités de fonctionnement de la commission et notamment le fait qu'elle n'est pas là pour juger les décisions mais pour voir si elles s'inscrivent dans une démarche déontologique.

Paul-André Tramier fait remarquer que la CED ne dispose d'aucune ligne budgétaire. En 2023, la commission a émis 9 avis, chiffre stable par rapport à l'année précédente.

Paul-André Tramier observe une évolution sensible des saisines vers les obligations réglementaires et l'interrogation quant à la conformité des nouvelles propositions statutaires ou réglementaires.

En ce qui concerne l'optimisation du fonctionnement de la CED, Paul-André Tramier souhaite que la CED se voit allouer une dotation budgétaire et élargir ses responsabilités.

Questions diverses

Intervention n°1 (Laurent Pastorino – PACA) : à quel moment peut-on élire des représentants suppléants pour compléter la liste de représentants de ligue ?

Réponse de Emilie Coconnier : il est possible de compléter la liste de titulaires à l'occasion de l'AG suivante. S'il n'y a plus d'AG de ligue avant l'AG électorale, il n'est pas possible de compléter la liste.

Intervention n°2 (Cécile Laforest – NAQU) : j'avais demandé si un support de communication serait diffusé en amont des AG des comités et ligues sur la réforme des textes.

Réponse de Yohan Penel : il y a eu un webinar à destination des ligues et des comités sur le sujet. Un support va être élaboré. Il est destiné à être diffusé au cours des AG de ligue et de comité.

Intervention n°3 (Guy Corti – GEST) : lorsqu'on prive les territoires de fonds qui leur sont dus pour faire du développement, c'est là où se trouve le problème.

Réponse de Yohan Penel : le modèle économique de la fédération de cette olympiade prévoyait que la part des recettes qui venait des licences devait diminuer. Nous avons la délégation de l'Etat pour nous occuper du haut niveau, qui est un investissement important.

Nous avons aussi un agrément pour développer la pratique pour tous.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 20 avril 2024 (visioconférence)

Intervention n°4 (Denise Désirliste – CVDL) : quel type d'information va être disponible pour les comités et les ligues concernant le vote des clubs à l'AG électorale, et pas seulement destinés à être présentés aux AG des comités et des ligues, mais également pour les AG des clubs qui vont se dérouler prochainement ?

Réponse de Yohan Penel : il y aura un support pour les AG de comité et de ligue destiné à être présenté aux clubs présents, et pour être utilisé aussi lors des AG des clubs.

Intervention n°5 (Valérie Contoz – LIFB) : le vote du quitus au trésorier général n'a-t-il pas été oublié ?

Réponse de Yohan Penel : nous avons consulté les commissaires aux comptes et, étant donné que les trésoriers ayant géré les comptes 2023 ne sont plus en poste, demander le quitus pour quelqu'un qui n'avait pas vraiment géré les comptes 2023 n'avait pas de sens.

Complément de Franck Laurent : le plus important est le vote sur l'approbation du résultat. Le vote du quitus n'a pas d'effet sur le vote du résultat.

Intervention n°6 (Laurent Pastorino – PACA) : de quel ordre est le montant de la dépréciation concernant MyCompet ?

Réponse de Franck Laurent : MyCompet représente un investissement de 380 000 €. Il y a eu une dépréciation de 80% en 2021. Il reste donc, dans les immobilisations incorporelles, 76 000 € pour ce logiciel.

Complément de Yohan Penel : nous ferons un point complet sur ce sujet lors du prochain conseil exécutif.

Clôture de l'assemblée générale

Yohan Penel

Yohan Penel annonce quelques rendez-vous à la fois sportifs et institutionnels.

Au niveau sportif, ce sont les championnats de France jeunes et les play-offs de TOP 12 en mai, les championnats de France de para-badminton le premier week-end de novembre. L'organisateur des championnats de France vétérans, prévus le week-end du 11 novembre, sera désigné prochainement.

Les relais de la flamme « badminton » auront lieu le 17 mai à Toulouse et le 5 juillet au Havre.

Le renouvellement du haut conseil et la constitution de la commission des sportifs de haut niveau vont avoir lieu dans les mois qui viennent.

Yohan Penel souhaite un été magique à tous et de profiter des Jeux. Cet événement doit être une fête populaire, un moment où on va parler de sport en général, et de badminton en particulier.

Yohan Penel conclut par ces propos : « *Merci de votre engagement, même si nous n'avons pas été toujours d'accord, nous sommes tous animés de la même passion. Je vous souhaite de vous épanouir malgré nos tensions, ainsi qu'un bel été et une belle fin de saison.* »

Clôture de l'assemblée générale à 17h40

Yohan PENEL, président de la FFBAD

Sandrine MOUILLON, secrétaire générale